

- Nom du client : **GAEC LA VALETTE**
- Adresse desservie : **LAROMIGUIERE**
VIAZAC

Message

Ouverture du point d'accueil de LACAPELLE
MARIVAL à partir du 03 avril 2024

541241856582 541

GAEC LA VALETTE
M. MALEVILLE ALAIN
LAROMIGUIERE
46100 VIAZAC

Contacts



Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr



Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h



Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07



Accueil
ROUTE DE FIGEAC 46120 LACAPELLE
MARIVAL
Lundi, mercredi, vendredi de 09h à 12h et 13h30 à 17h
OU 62 AV G. CLEMENCEAU 46500
GRAMAT Du lundi au vendredi de 9h à 12h, 14h à 16h30

Votre facture du 14 février 2024

Compteur d'eau relevé le **04 septembre 2023**

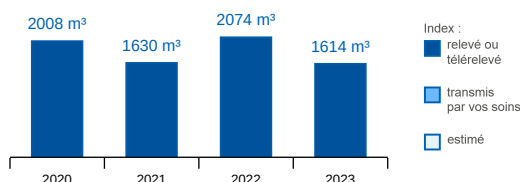
Votre consommation est de **1 614 m³**

Solde en votre faveur : **-1 334,00 €**

	€TTC
Distribution de l'eau potable	3 176,00
SM DU LIMARGUE-SEGALA- TERRITOIRE DU SUD SEGALA	
Total facture	3 176,00
Mensualités déjà prélevées	-4 510,00
Solde en votre faveur	-1 334,00

[détail au verso](#)

Evolution de votre consommation



Un chèque vous sera adressé dans les plus brefs délais.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements.
Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture.
Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements
depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-5428012217-000862489-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/04/2024	353,00 €
03/05/2024	353,00 €
05/06/2024	353,00 €
05/07/2024	353,00 €
05/08/2024	353,00 €
05/09/2024	353,00 €
04/10/2024	353,00 €
05/11/2024	353,00 €
05/12/2024	353,00 €
Total	3 177,00 €

Adresse desservie :		Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information	
LAROMIGUIERE VIAZAC		1 614 m³	148873	015 mm	27/09/2022 12031	04/09/2023 13645		
Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						3 010,42		3 176,00
Abonnement						132,66		139,96
Part Syndicale		2e semestre 2023				21,03	5,50	
Part Syndicale		1er semestre 2024				31,98	5,50	
Part SAUR		2e semestre 2023				44,50	5,50	
Part SAUR		1er semestre 2024				35,15	5,50	
Consommation						2 877,76		3 036,04
Part Syndicale		Année 2023		1 614	0,4773	770,36	5,50	
Part SAUR		Année 2023		1 614	1,1657	1 881,44	5,50	
Préservation des ressources en eau		Année 2023		1 614	0,1400	225,96	5,50	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 1,88 € / m3 soit 0,00188 € / litre		HT exonéré de TVA : 0,00 €		TVA 5,50 % : 165,58 €		Total facture TTC : 3 176,00 €		
		HT soumis à TVA : 3 010,42 €		TVA sur les débits : 165,58 €				

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dater et signer votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.